

Protection de l'Environnement Spécialité : Aménagement et Gestion des Ressources en Eau Domaine : Sciences, Technologies, Santé

RNCP13729 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	343r, 341p, 340
Code(s) ROME	A1204, A1303, H1302, K2301, K2302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Pau et des Pays de l'Adour

<http://www.univ-pau.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Conjuguant un savoir et un savoir faire dans les domaines des sciences et du droit de l'eau, les titulaires de la licence professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » participent à la protection de la ressource naturelle en divers points du cycle de l'eau.

La maîtrise de connaissances pluridisciplinaires de ces spécialistes de l'eau (chimie, hydrobiologie, hydraulique, comptabilité publique, cartographie, droit...) les conduit à occuper des fonctions de responsabilité dans les différents métiers de l'eau : gestion de l'eau, assainissement, eau potable, aménagement du territoire.

Ils possèdent une double compétence dans les domaines techniques et juridiques de la protection de l'environnement aquatique et ils participent à la gestion des projets dans leurs composantes techniques, humaines, administratives et juridiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les titulaires de la licence professionnelle « Aménagement et gestion des ressources en eau » possèdent les compétences pour :

- participer à l'aménagement d'un bassin versant, à la gestion de l'eau et à l'entretien des cours d'eau dans une perspective de protection des différents usages de l'eau et de la maîtrise des risques naturels ;
- assurer la communication entre collectivités territoriales et industriels afin de coordonner les différentes actions à mener pour résoudre les problèmes techniques ou juridiques liés à l'eau ;
- intervenir sur les problèmes liés au captage et au traitement de l'eau potable, ainsi que sur les réseaux d'adduction d'eau potable en vue de répondre aux besoins en eau potable des populations ;
- contrôler et piloter les réseaux de collecte d'eaux usées et assurer leur traitement au niveau d'une station d'épuration afin de protéger le milieu naturel ;
- instruire les dossiers liés à la gestion et au traitement des eaux afin de répondre à un cahier des charges dans le respect d'un cadre réglementaire imposé ;
- conduire des équipes, conseiller et assister les techniciens des divers métiers de l'eau dans le cadre de la maintenance et de la réalisation d'équipements.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le détenteur de la licence professionnelle "Aménagement et gestion des ressources en eau » est un spécialiste de l'eau et peut accéder à des emplois dans les collectivités territoriales (communes, conseils généraux...), les administrations, les sociétés d'aménagement, les syndicats intercommunaux, les bureaux d'études, ou dans le secteur industriel.

Les secteurs d'activité concernés englobent les aspects techniques, juridiques et comptables de l'assainissement, de l'eau potable ou de l'aménagement d'un bassin versant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme peut prétendre aux emplois suivants :

- responsable d'un service d'eau et d'assainissement ;
- chargé de mission ou responsable de projet pour les problèmes liés à l'eau potable ou à l'assainissement ;
- assistant ingénieur dans une société de traitement des eaux ;
- responsable d'une station d'épuration d'eaux usées ;
- responsable d'une unité de traitement d'eau potable ;
- gestionnaire de réseaux d'eau
- agent de la qualité de l'eau
- consultant d'un cabinet d'études d'audit et de conseil en environnement ;
- expert dans un organisme agréé de contrôle et de prévention.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 099 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 550
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	27 %

Familles professionnelles (FAP)

A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers
A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel
T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13729/>